

1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 15/04/10

Après rappel de son contenu par le Président, le compte-rendu de la réunion du 15 avril 2010 n'appelle ni observation, ni remarque, il est approuvé à l'unanimité.

2- Compte-rendu de la décision du bureau n°2010-01

Le Président énonce le contenu de la décision prise le 10 juin dernier en bureau. Cette décision modifie l'article 9 du CCAP du marché du Contrat Restauration Entretien concernant la réception des travaux de chaque bon de commande. En effet, par dérogation à l'article 41.1 du CCAG Travaux, la réception sera établie avec l'état d'acompte au paiement de la facture de chaque bon de commande. Une question est soulevée concernant les états d'acompte partiels d'un bon de commande, la réception sera prononcée au dernier état d'acompte soldant le bon de commande correspondant.

Commission travaux

3- Bilan des travaux réalisés et à venir

Sur l'Evre, les travaux se sont arrêtés au Pont Dalaine, commune de St. Pierre Montlimart.

Sortie terrain Avresne :

Le vendredi 7 mai 2010, le syndicat avait convié les délégués du SMiBE, les entreprises intervenantes sur les travaux réalisés et les élus de la CCCM pour une visite terrain sur l'Avresne (Route de St Philbert en Mauges/la Renaudière). Cette visite a été appréciée par l'ensemble des participants (environ 30 personnes). Des panneaux expliquaient par thèmes sur un secteur de travail donné, les travaux des entreprises intervenantes. Un verre de l'amitié offert par la municipalité de Villedieu la Blouère a été servi pour clôturer cette visite.

Enquête travaux :

Une enquête a été envoyée pour les travaux réalisés sur l'Evre, l'Avresne, et la Trézenne au cours de l'hiver dernier à environ 30 personnes (propriétaires ou exploitants). A ce jour, 6 retours exprimés, une synthèse plus précise sera établie ultérieurement avec plus de réponses. L'ensemble des enquêtes reçues montrent un retour positif.

Travaux à venir :

Les travaux de ripisylve prévus sur l'Avresne jusqu'à Guichonnet recommenceront la semaine du 19 juillet 2010 avec Alise Ateliers.

Les projets suivants sont en cours d'élaboration :

- Au Marillais, la pose de blocs sur la chaussée principale pour favoriser son franchissement,
- A Gevrise, création d'une frayère à brochets ,
- Sur le Frémerit, la Bellière, le Charruau et l'Evre démarrage de la restauration de la ripisylve.

Accueil Cellule ASTER :

Le SMiBE a eu le plaisir de recevoir une rencontre technique de la cellule ASTER, du conseil général 49, mercredi 30 juin dernier. La matinée était consacrée à des échanges et présentations en salle.

Sujets abordés : Observatoire de l'eau : recueil des données, Pollution : démarche à suivre, Subventions : préparation des dossiers, Bilan des étiages et des crues.

L'après-midi, visite des travaux réalisés sur la Trézenne.

Commission communication

4- Projet de plaquette 2010

Le projet de la plaquette 2010 change de format et passe à un format journal (6 A4). En conséquence, le coût global de la plaquette 2010 sera légèrement supérieur au coût de 2009 (8800€) ; les dossiers de demandes de subventions ont été adressés à l'AELB (50%) et la région (20%). La mise en forme sera moins condensée avec ce format. Voir en exemple : la plaquette du Syndicat de l'Aubance. Un courrier sera envoyé prochainement au CG49, le sollicitant pour subventionner ces actions de communication pour lesquelles il ne participe pas actuellement. Le syndicat perçoit au maximum 80% d'aides publiques pour ces actions.

Le contenu de cette nouvelle plaquette sera varié : bilan travaux, témoignages, qualité de l'eau, gestion des vannages, espèce sensible : chabot, fonctionnement frayère à brochets, produits phytosanitaires.

5- Bilan du site internet

La fréquentation du site internet reste stable, environ 220 visites par mois. Le mot « smibe » est maintenant référencé à partir des moteurs de recherche. Nous avons intégré l'adresse du site aux signatures de mail et aux envois de courrier. Le site évolue, une photothèque est référencée, l'actualité est mise à jour, de nombreux liens ont été enregistrés vers les différents partenaires du syndicat. Il est important de réfléchir sur la mise en place d'une newsletter (lettre d'information via un courriel) qui permettrait de dynamiser le site internet et les visites sur celui-ci.

6- Projet d'animations scolaires en partenariat avec le CPIE

Une proposition d'animations scolaires pour sensibiliser les enfants du cycle 3 (CM1, CM2, CE2) au bassin versant de l'Evre, à la rivière et ses poissons, a été présentée par le CPIE Loire et Mayenne en commission communication du 20 mai dernier. La commission a choisi deux thèmes d'animations « Le Bilan santé de ma rivière » (qualité de l'eau) et « Jouons au pays de l'eau » (notion de bassin versant). Un des objectifs est de faire approcher les enfants au plus près de l'eau. Le Syndicat prendrait à sa charge le coût de construction des animations estimé à 3300 € par thème. Le coût d'animation elle-même resterait à la charge de l'école.

Le budget 2010 prévoit une enveloppe de 5000€ pour les partenariats extérieurs. Il sera nécessaire d'augmenter ces crédits au budget 2011 si nous voulons faire plus. Mais, demain ce type d'action relèvera peut être plus de l'action communication du SAGE. Un courrier/questionnaire a été envoyé le 15 juin dernier aux directeurs/trices des écoles primaires privées et publiques des communes du syndicat afin de leur proposer le projet pour l'année scolaire 2010/2011, soit 83 écoles.

Un premier bilan des réponses : 5 retours pour 4 écoles intéressées représentant 11 classes au total. Une synthèse plus élaborée sera présentée au comité de septembre. Il faudra également prévoir de prendre une délibération pour solliciter les financeurs potentiels.

7- Projet de panneaux sur les ponts des différents cours d'eaux

Le conseil général du Maine et Loire va prendre à sa charge 42 ponts sur les routes départementales. Ce projet devrait débiter les premières implantations cet automne.

Un courrier a été envoyé aux autoroutes du Sud de la France, concernant l'autoroute A87 qui passe au dessus de l'Evre.

Un autre courrier a été adressé aux Communes afin d'avoir leur avis et solliciter leur participation pour implanter les panneaux sur les voiries communales. Un premier bilan positif peut être dressé du questionnaire envoyé aux 36 communes du bassin versant concernant ce projet.

8- Animation canoë sur l'Evre

Le samedi 26 juin dernier, une sortie canoë a été organisée par l'Office du Tourisme de Beaupréau. Environ 20 participants ont descendu la rivière de Haute-Brin jusqu'à Guicholet, en échangeant sur la fonction de la rivière, la faune et la flore, l'histoire locale et les enjeux de la qualité de l'eau.

Un retour positif de cette sortie qui pourrait être renouvelée plus fréquemment.

9- Dossier de l'entreprise Merceron Environnement titulaire du lot 2

Au dernier comité syndical du 15 avril, l'assemblée avait décidé de continuer le marché avec cette entreprise et chargeait le bureau de suivre le dossier. Suite au courrier adressé par le SMiBE pour communiquer sa position et fixer une date pour se rencontrer, l'entreprise Merceron Env. a demandé un constat contradictoire des travaux réalisés l'hiver dernier en application de l'article 12.2 du CCAG Travaux. Le constat contradictoire d'une rencontre sur site le 3 juin, a été établi par le syndicat. L'entreprise Merceron Env. nous a signifié son refus de signer ce constat en raison de divergence sur le descriptif des travaux à faire et certaines définitions des tâches à accomplir.

Une seconde rencontre s'est déroulée le 22 juin pour définir en présence de l'entreprise les travaux à réaliser et établir le chiffrage des travaux à venir, ceci sur un linéaire de 900 M. de rivière.

Le syndicat a chiffré ce montant de travaux à partir de quatre bases de prix différents. La première concerne les prix contenus dans le marché du CRE actuel, la deuxième : les prix unitaires du marché que

l'entreprise Merceron Env. avait réalisé sur le Thouet (rivière près de Saumur, Doué la Fontaine), les deux autres sont celles des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres du CRE sur ce lot n°2. Les 900 mètres de linéaire ont été marqués sur le terrain. Les quatre chiffrages du syndicat se situent entre 12 200€ et 13 900€ HT. L'entreprise Merceron Env. a de son côté chiffré ces travaux à 20 140€ HT (toutes les cépées ont été intégrées en arbres). Le bureau, dans une dernière proposition, proposait d'ouvrir un nouveau prix par avenant pour l'insertion de cépées à très forte dimension (\varnothing total des tiges supérieur à 200 cm. avec au moins 1 tige de \varnothing 30 mini) et intégrerait les 900 ml en secteur très dense pour un chiffrage total de 14500€ HT.

L'entreprise Merceron Env. n'a pas répondu à cette proposition malgré plusieurs relances téléphoniques du Président. Pour permettre de se situer sur le linéaire à venir en comparaison, il a été demandé des devis auprès de deux entreprises extérieures pour les 900 ml de travaux à effectuer. Un devis a été reçu et se chiffre à 16 500€ HT. L'entreprise Merceron Env. a émis le souhait de faire participer un expert forestier aux discussions sur les différentes interprétations du cahier des charges. Le comité ne s'y oppose pas mais cette demande serait à la charge de l'entreprise Merceron Env. L'entreprise Merceron Env. envisage de changer son équipe sur le terrain.

Le comité reste ferme sur l'attribution du lot n°2 à l'entreprise Merceron Env. pour l'exécution des travaux de restauration et entretien de la végétation.

10- Projet de classement des cours d'eaux (DREAL, DDT)

A l'échelle nationale, les services de l'Etat souhaitent procéder à un nouveau classement des cours d'eaux. Actuellement il y a les rivières réservées et les cours d'eaux classés au regard du Code de l'Environnement ; les bassins versant n'étaient à ce jour pas concernés. Le projet de classement établit deux listes :

La liste 1, cours d'eau de très bon état écologique, rôle réservoir biologique axe pour poissons migrateurs sur lesquels tout nouvel ouvrage faisant obstacle ne peut être autorisé ou concédé. L'Etat a proposé les cours d'eaux suivants : l'Evre, le Pont Laurent, la Bellière, le Frémerit, le Beuvron et ses propres affluents.

La liste 2 cours d'eaux sur lesquels il est nécessaire d'assurer le transport des sédiments et la libre circulation piscicole avec mise en conformité dans les 5 ans (2016). L'Etat a proposé l'Evre (sauf amont de Trémentines), le Pont Laurent, la Bellière, le Frémerit et le Beuvron.

Le syndicat est consulté pour donner son avis et émettre des propositions sur ce projet. La question est soulevée par un membre concernant la position des propriétaires qui ne semblent pas être consultés sur ce sujet par l'Etat ? La contrainte est non négligeable sur l'application de ce classement par la suite.

Le délai pour donner cet avis est court, le groupe de travail se réunira le 1^{er} septembre 2010, à 20h00 sur convocation du syndicat.

11- Information sur la mise en place du SAGE et de la Commission Locale de l'Eau

Le périmètre a été arrêté par le Préfet le 19 mars dernier, il concerne 54 communes.

Une rencontre en sous-préfecture a eu lieu pour évoquer l'installation de la CLE, l'arrêté doit être pris prochainement. Les personnes sont désignées à titre nominatif pour la CLE dans un collège. Christophe DOUGE ne peut pas représenter la région et le secteur de Montrevault. C'est au secteur de Montrevault de voir s'il souhaite proposer un autre élu local. En dehors de ce point à régler la composition de la CLE est connue. Si l'arrêté est pris son installation pourrait se faire en septembre par le sous Préfet.

12- Modification budgétaire n°2

Suite aux travaux réalisés notamment pour le lot n°7 Clôtures et Abreuvoirs, le lot n°5 Plantations ainsi qu'aux demandes de subventions accordées, il est nécessaire de réajuster les crédits de dépenses et de recettes correspondantes. L'estimation des travaux était basée sur le volontariat puisqu'une partie reste à la charge du demandeur. Les réalisations ont dépassé l'estimation, aussi nous devons procéder à une modification budgétaire pour honorer nos réalisations sur ces 2 lots.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, approuve les modifications budgétaires ci-dessous.

Dépenses		Recettes	
Compte	Montant	Compte	Montant
Investissement			
45813/4581	+2 000	458231 AELB	+1 000
		458232 Région	+ 400
		458233 CG49	+ 200
		458234 Riverain	+ 200
		458235 SMiBE	+ 200
45817/4581	+39 000	458271 AELB	+19 500
		458272 Riverain	+3 900
		458273 SMiBE	+3 900
		458274 Région	+7 800
		458275 CG49	+3 900
20441/041	+4 100		
020	- 4 100		
Total	+41 000	Total	+41 000

13- Frais de mission technicien de rivière

Il est fait état que le technicien de rivière à l'issue de réunions de travail au syndicat accompagne parfois les personnes pour le repas du midi au plus près des locaux du syndicat (moins de perte de temps), soit : au restaurant le Mélis à Andrezé, ou au restaurant la Croix de Pierre à Bégrolles en Mauges.

L'ordre de mission permanent qui a été validé en début d'année, n'intègre pas l'autorisation de rembourser les frais de repas lorsque ceux-ci sont pris sur la résidence administrative ou familiale lors d'accompagnement de groupe ou partenaire de travail.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité et à main levée décide :

- D'autoriser le remboursement des frais de repas lorsque ceux-ci sont pris sur la résidence administrative ou familiale lors d'accompagnement de groupe ou partenaire de travail.

14- Questions diverses

Le comité est informé que Camille LOIZEAU assumant le poste secrétariat/comptabilité a émis la demande de participer à une formation de préparation au concours de rédacteur (formation de 20 jours d'octobre 2010 à juin 2011), le bureau est favorable à cette formation préparatoire. Il lui faudra par la suite passer le concours de rédacteur. Le bureau a également discuté de l'éventuelle ouverture du poste de rédacteur qui correspondrait aux tâches de la fiche de poste de Camille LOIZEAU. Le bureau va demander à Camille LOIZEAU de prendre à sa charge une part du coût ou du temps de formation.

Prochaines rencontres :

Rencontre pour le classement des cours d'eaux : 1 septembre 2010

Réunion de bureau : 9 septembre 2010;

Réunion du Comité Syndical : 23 septembre 2010.

Toutes les questions portées à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance est levée à 23h00.

Le Président,
Jean-Claude MORINIÈRE